

## **PEC-G 2026 - CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

### **EXIGENCES GÉNÉRALES**

- a) Ne pas avoir, à la date de l'inscription, la double nationalité brésilienne ni le droit à la nationalité brésilienne.
- b) Être ressortissant d'un pays participant au PEC, résider à l'étranger et ne pas être titulaire d'un visa ni d'une autorisation de séjour pour le Brésil, à l'exception du visa de tourisme.
- c) Avoir au moins 18 ans révolus au 1er janvier 2026.
- d) Avoir une moyenne générale du secondaire (2<sup>nd</sup> 1<sup>ère</sup> Tle) égale ou supérieure à 60%.
- e) Avoir un ou plusieurs responsables financiers capables de démontrer leur capacité à envoyer des ressources pour les frais de subsistances du candidat au Brésil. Le cas échéant, votre ou vos garants financiers devront remplir et signer le Terme de Responsabilité Financière (TRF). Les garants financiers devront faire notarié Leurs signatures ou devront se déplacer à l'Ambassade pour signer le TRF.
  - Les montants mensuels promis par le(s) garant(s) financier(s) doivent s'élever à au moins 300,00 USD (trois cents dollars américains). Le revenu mensuel net de chaque tuteur financier doit être au moins trois fois supérieur au montant mensuel promis au candidat. (Exemple : pour un candidat ayant un seul garant, si ce dernier s'engage à envoyer 300 USD par mois, le revenu net mensuel à prouver sera d'au moins 900 USD.
  - Pour un candidat ayant deux garants, si le premier s'engage à envoyer 100 USD et le second 200 USD, le revenu mensuel net à prouver sera d'au moins 300 USD pour le premier et 600 USD pour le second).
  - Le garant qui s'engage à financer plus d'un candidat devra prouver un revenu mensuel net équivalant à au moins trois fois la somme des montants mensuels promis à tous les candidats sous sa responsabilité. (Exemple : si trois candidats ont le même garant, et que ce dernier s'engage à verser 300 USD à chacun, il devra prouver un revenu mensuel net d'au moins 2 700 USD, car le total promis sera de 900 USD).
  - Une exception est faite dans le cas où le tuteur financier est classé comme personne morale de droit public. Dans ce cas il est exempté de fournir une preuve de revenu.
- f) Signer un Acte d'Engagement (TCI) par lequel il s'engage à respecter les règles du Programme.
- g) prouver la conclusion du niveau équivalent à l'enseignement secondaire, dans un pays autre que le Brésil.

---

### **EXIGENCES LINGUISTIQUES**

Si vous n'avez pas suivi de cours de portugais en tant que langue officielle à l'école secondaire et que vous ne disposez d'aucun document officiel attestant de votre niveau en Portugais, vous devez :

- Avoir une moyenne générale en Français du secondaire (2<sup>nd</sup> 1<sup>ère</sup> Tle) d'au moins 60 % ;
- Vous inscrire au PEC-PLE en plus du PEC-G.

Dans le cadre du PEC-PLE, vous passerez votre première année au Brésil à suivre un cours gratuit de langue portugaise et de culture brésilienne afin d'obtenir le certificat Celpe-Bras. Une fois le certificat obtenu, vous pouvez commencer votre cursus au PEC-G.

---

### **ETAPES POUR L'INSCRIPTION**

**Étape1** : Remplir le formulaire de préinscription en ligne à partir du 30 Juin 2025 en suivant le lien. [Formulaire de préinscription en ligne](#)

**Étape 2 :** Prenez connaissance de la liste des Universités et filières qui s'offrent à vous. Choisissez deux filières selon vos préférences que vous communiquerez à l'Ambassade le jour de votre inscription. Suivez ce lien pour voir la liste des formations disponibles pour le PEC-G 2026. [Liste des places disponibles PEC-G 2026](#)

Remarque : Si vous devez apprendre le portugais et passer l'examen Celpe-Bras au Brésil, vous devrez vous inscrire à la fois au PEC-PLE et au PEC-G. Dans ce cas, vous devrez également choisir deux options selon vos préférences pour votre formation PEC-PLE. Suivez ce lien pour voir la liste des places disponibles pour le PEC-PLE 2026. [Liste des places disponibles PEC-PLE 2026](#)

**Étape 3 :** Contactez l'Ambassade du Brésil à Ouagadougou via l'adresse mail : [brasemb.uagadugu@itamaraty.gov.br](mailto:brasemb.uagadugu@itamaraty.gov.br) pour savoir comment et quand soumettre les documents nécessaires.

**Étape 4 :** Soumettez les documents nécessaires à l'Ambassade du Brésil à Ouagadougou (du 4 Juillet au 01 Août 2025).

**Étape 5 :** Faites votre inscription à l'Ambassade du Brésil à Ouagadougou (au plus tard le 01 Août 2025).

Remarque : les étapes 4 et 5 peuvent ne pas avoir lieu le même jour. Vérifiez auprès de l'ambassade. L'inscription est gratuite.

---

## **DOCUMENTS REQUIS POUR INSCRIPTION**

Après avoir rempli le formulaire de préinscription, le candidat devra se présenter, entre le 4 Juillet et le 01 Août 2025, à l'Ambassade du Brésil à Ouagadougou où il réalisera son inscription. Veuillez d'abord écrire à l'ambassade à l'adresse [brasemb.uagadugu@itamaraty.gov.br](mailto:brasemb.uagadugu@itamaraty.gov.br), pour prendre un rendez-vous pour le dépôt de votre dossier. Le dossier sera composé des documents suivants :

- a) L'original et une copie du diplôme de fin d'études secondaires (BAC) ou d'un document équivalent.
- b) Les originaux et les copies des relevés de notes, avec la liste des disciplines suivies et les notes obtenues durant **toutes les années du secondaire** (Seconde Première Terminale).
- c) L'original et une copie de votre acte de naissance ou de votre carte d'identité.
- d) L'original et une copie de l'acte de naissance ou de la carte d'identité de votre mère.
- e) L'original et une copie de l'acte de naissance ou de la pièce d'identité de votre père.

Note concernant les points c, d et e : Tous les documents d'identification doivent contenir le lieu et la date de naissance du titulaire ainsi que les noms de ses parents.

f) L'original du certificat médical attestant la santé physique et mentale du candidat, émis en 2025, et confirmant que le candidat est apte à faire des études à l'étranger.

- Le certificat médical de santé physique et mentale du candidat devra porter la signature et le cachet d'un professionnel habilité et préciser si le candidat présente une condition de santé importante, y compris maladies chroniques, médication continue ou suivi médical régulier, ainsi que toute déficience, conformément aux dispositions de la Loi Brésilienne d'Inclusion (Loi n° 13.146/2015), en décrivant le type et le degré, le cas échéant.

- Les données figurant sur le certificat médical de santé physique et mentale du candidat seront utilisées exclusivement dans le cadre du présent processus de sélection, uniquement à des fins d'information des établissements d'enseignement supérieur (IES), afin qu'ils puissent, dans la mesure de leurs possibilités, mettre en place des mesures d'accueil et de soutien adaptées aux étudiants nécessitant un accompagnement pour des raisons de santé.

- Il est donc important que le certificat contienne des informations exactes et pertinentes sur la santé physique et mentale du candidat.

g) L'original du ou des Termes de Responsabilité Financière (TRF), rédigé(s) en portugais, dûment rempli(s), signé(s) et daté(s) ; Le TRF est téléchargeable en suivant ce lien [TRF en Portugais](#)

Le TRF est disponible dans la version française, seulement à titre indicatif. La version en Portugais est celle qui doit être remplie. Suivez ce lien pour voir le TRF en Français : [TRF en Français](#)

**Note Importante :**

- Le TRF doit comporter une signature notariée du garant financier (légalisée par un notaire). À défaut, le garant financier devra se présenter en personne à l'ambassade pour remplir et signer le TRF.
- Le TRF doit être rempli en portugais (les traductions ne sont fournies qu'à titre de référence) ;
- Un TRF doit être rempli par chaque garant financier, indiquant le montant promis ainsi que le revenu mensuel net de chacun.

h) Les justificatifs de revenus du ou des signataires du ou des Termes de Responsabilité Financière, attestant de leur capacité à assumer les engagements pris. Peuvent être acceptés l'un des documents suivants :

**Pour un garant financier personne physique**

(membre de la famille, ami, etc.) :

- Déclaration d'impôt sur le revenu
- Attestation de travail précisant le revenu mensuel net
- Bulletins de paie des trois derniers mois
- Relevés bancaires des trois derniers mois
- Contrat de travail mentionnant la rémunération mensuelle nette

**Pour un garant financier personne morale**

(entreprise, institution, etc.) :

- Déclaration d'impôt sur le revenu
- Statuts de l'entreprise
- Attestation ou relevé de revenus (document comptable ou fiscal qui prouve les revenus de l'entreprise ou de l'institution)

i) Une copie légalisée d'un document d'identité officiel, comportant photo et signature, du ou des signataires du ou des Termes de Responsabilité Financière ;

j) L'original du formulaire d'engagement d'inscription (TCI), en portugais, rempli et signé par le demandeur.

Le TCI est téléchargeable en suivant ce lien [TCI en Portugais](#)

Le TCI est disponible dans la version française, seulement à titre indicatif. La version en Portugais est celle qui doit être remplie. Suivez ce lien pour voir le TCI en Français : [TCI en Français](#). À défaut de disposer du TCI, le candidat pourra en obtenir un exemplaire auprès de l'ambassade le jour de son inscription.

---

**CALENDRIER PEC-G e PEC-PLE 2026**

- Remplissage du formulaire de préinscription par les candidats : **du 30 juin au 31 Juillet 2025 ;**
- Période de réception des dossiers de candidature par l'Ambassade : **du 4 Juillet au 01 Août 2025 ;**
- Réunion de la Commission de sélection : **du 30 septembre au 2 octobre 2025 ;**
- Résultat préliminaire : **à partir du 13 octobre 2025 ;**
- Période prévue pour les observations des candidats sélectionnés sur le résultat préliminaire : **du 6 au 24 octobre 2025 ;**
- Résultat final : **à partir du 27 octobre 2025 ;**
- Envoi des instructions aux candidats sélectionnés : **A partir du 10 Novembre 2025.**